Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Envoyé en préfecture le 15/02/2024
028-200040277-20240513-CC2024-046-DE
Reçu en préfecture le 15/02/2024
Accusé certifié exécutoire
Publié le
Réception par le préfet : 24/05/2024
ID : 027-212705438-20240212-D09_2024-DE
Notification : 24/05/2024

République Française
Département Eure
St Georges Motel

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	12

Vote
A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Evreux
Le : 15/02/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 12 Février à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de St Georges Motel s'est réuni à la salle associative, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de GUIRLIN Jean-Louis, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/02/2024.

Présents : M. GUIRLIN Jean-Louis, Maire, Mmes : ALEXIS Julie, FRETIGNY Catherine, LE MANACH Nadège, MENETRIER Marine, SIMONELLI Pascale, VEJUS Anaïs, MM : ADE Jérémy, COCHELIN Denis, DESLANDES Eric, DESRAME Bruno

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BLANC Hélène à M. GUIRLIN Jean-Louis
Excusé(s) : MM : DEHAUDT Stéphane, MANET Cyril

Absent(s) : M. HAUTTAIRE Alexandre

A été nommé(e) secrétaire : Mme VEJUS Anaïs

09_2024 – Mise à jour des délégués des commissions de l'Agglo du Pays de Dreux

le Conseil Communautaire de l'Agglomération du Pays de Dreux, dans sa séance du 28 septembre 2020, a décidé la création de sept commissions thématiques.

Les règles adoptées pour la composition de ces commissions sont les suivantes : 1 titulaire et 1 suppléant par commune (3 titulaires et 3 suppléants pour Vernouillet - 4 titulaires et 4 suppléants pour Dreux).
En conséquence, la commune de Saint-Georges-Motel a désigné ses délégués par délibération du 27 juin 2020.

L'Agglomération a constaté, dans le cadre de travaux du groupe de travail sur la vie institutionnelle, des marges de progrès possibles sur la fréquentation des commissions thématiques.

Afin de favoriser l'association de ses élus municipaux aux travaux communautaires, il est proposé de désigner de nouveaux délégués de la commune au sein des commissions thématiques de l'agglomération.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-40-1 du code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux, quand bien même ils ne seraient pas conseiller communautaire, peuvent être désignés pour représenter leur commune au sein des commissions thématiques.
S'agissant du fonctionnement des commissions, il est précisé qu'en cas d'empêchement du membre désigné pour représenter sa commune au sein de la commission, le maire peut, sous réserve d'en informer l'agglomération avant la commission, désigner un remplaçant. Durant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Envoyé en préfecture le 15/02/2024
028-200040277-20240513-CC2024-046-DE
Reçu en préfecture le 15/02/2024
Accusé certifié exécutoire
Publié le
Réception par le préfet : 24/05/2024
ID : 028-200040277-20240513-D09_2024-DE
Notification : 24/05/2024

l'instance, l'élu communal remplaçant a les mêmes prérogatives que l'élu titulaire : il participe donc aux débats et a droit de vote.
Enfin, il est rappelé que depuis l'entrée en vigueur de la loi engagement et proximité, peuvent assister aux séances des commissions thématiques, sans droit de participer au vote, les élus municipaux suppléants le maire ou ayant reçu une délégation.

Le Conseil Municipal est invité à procéder à la désignation de ses représentants au sein des commissions thématiques communautaires par délibération, afin que cette désignation de nouveaux délégués soit approuvée en Conseil Communautaire.

Il est proposé :

Commission	Titulaire	Suppléant
Attractivité du territoire par le développement économique	Eric DESLANDES	Jean-Louis GUIRLIN
Attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable	Catherine FRETIGNY	Denis COCHELIN
Attractivité du territoire par le développement des filières sportives, culturelle et enfance, jeunesse, famille	Denis COCHELIN	Hélène BLANC
Déchets	Jean-Louis GUIRLIN	Denis COCHELIN
Mobilités	Eric DESLANDES	Julie ALEXIS
Eau/GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations)	Jean-Louis GUIRLIN	Eric DESLANDES
Assainissement	Jean-Louis GUIRLIN	Denis COCHELIN

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Valide la désignation de ses nouveaux délégués dans les commissions thématiques communautaires afin d'améliorer l'association des conseillers municipaux aux travaux de la Communauté d'Agglomération.
- Demande au Conseil Communautaire de l'Agglomération du Pays de Dreux d'approuver cette nouvelle désignation de délégués de la commune de Saint-Georges-Motel, présentée dans le tableau ci-dessus, dans ses commissions thématiques communautaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/02/2024
Le Maire, Jean-Louis GUIRLIN

MAIRIE DE SAINT-GEORGES-MOTEL (EURE)